COMMUNIQUÉ

**POUR FAVORISER LE SAVOIR et LE DÉBAT**

**Un colloque citoyen à Québec le mercredi 1er mars 2017**

En écho au projet de loi 122 sur les gouvernements de proximité

**Un MONDE EN TRANSITION, une DÉMOCRATIE À REVOIR**

**Les invités**

1. **Jean Mercier**, professeur retraité de science politique à l’Université Laval : la révolution des transports et son incidence sur la société;
2. **Joël Riffon,** Santé environnementale, Direction de la santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale : la révision des schémas d'aménagement : rôle et enjeux de santé publique.
3. **Marie-Odile Trépanier**, professeur retraitée de la [Faculté de l'aménagement](http://amenagement.umontreal.ca/amenagement/) de l’Université de Montréal : tour d’horizon des projets de loi 109 et 120 (adoptés en décembre 2016) ainsi que 121 et 122 (déposés en décembre 2016);
4. **Conférencier à déterminer,** Institut d’éthique appliquée de l’Université Laval : éthique et politique municipale
5. **Jean-Pierre Amyot**, agriculteur-biologiste : l’importance de préserver les terres agricoles : de la spéculation urbanisante à l’agriculture de proximité;
6. **Marc Jeannotte**, Votepour.ca**:** Le difficile équilibre entre la participation citoyenne et la participation publique : confrontation, coexistence et complémentarité

**Le mercredi 1er mars - de 13 h 30 à 17 h 30**

**Pavillon d'Optique-photonique - Université Laval, 2375, rue de la Terrasse**

**Salle 1168 -** une gracieuseté de l'ITIS (Institut Technologies de l'information et Sociétés).

**Animation : Huguette Lépine**

**Contribution volontaire**

**Lors de ce mini-colloque, le groupe *VOIX CITOYENNE* invite le grand public à faire écho au projet de loi 122** déposé par le ministre Martin Coiteux le 6 décembre 2016. Ce projet de loi vise à donner plus de pouvoirs aux municipalités dans divers domaines, dont le zonage agricole, mais aussi, par la même occasion, à enlever aux citoyens et citoyennes le droit au référendum à l’échelle municipale. Notre démocratie ne sera-t-elle pas ainsi fragilisée, avec notamment le risque d’augmenter la proximité entre les élus et les promoteurs immobiliers?

Au-delà du contenu spécifique du projet de loi 122, qui fait l’objet d’une consultation de la Commission de l’aménagement du territoire (CAT) de l’Assemblée nationale du 9 au 23 février, n’y a-t-il pas lieu d’examiner plus à fond le mode de fonctionnement de notre démocratie et la place accordée aux citoyens et citoyennes de Québec et du Québec? Nous, citoyens, citoyennes, sommes trop fréquemment informés et consultés à la dernière minute sur de grands enjeux de société, tels que Schéma d’aménagement et modifications à des règlements de zonage, projets de lois, notamment pour retirer des droits aux citoyens...

Les défis sont aussi nombreux que majeurs, dans un contexte où l’éthique est souvent déficiente et la corruption latente. C’est plutôt ENSEMBLE qu’il faut analyser les enjeux ainsi que planifier et bâtir les institutions dont nous avons besoin pour améliorer et harmoniser la gouvernance actuelle et prendre soin de notre milieu de vie.

**Cette activité est le fruit d’une collaboration entre plusieurs groupements citoyens**

- 30 -

Renseignements: Phyllis Leclerc / 418 801-7494